



Département de la Guadeloupe
**Syndicat Mixte des Transports
 Du Petit Cul de Sac Marin**

SEANCE DU MARDI 16 DÉCEMBRE 2025
 Délibération du Comité Syndical
 7^{ème} séance ordinaire de l'année
 N°43-12-2025

PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE STAC POUR L'ANNEE 2024

Le mardi 16 décembre 2025, à 10h00, le Comité Syndical, dûment convoqué le mercredi 10 décembre 2025, s'est réuni en session ordinaire, au siège du SMT, Centre les Acacias – Belcourt, 97122 BAIE-MAHAULT, dans le nombre prescrit par la loi pour délibérer valablement sous la présidence de Monsieur Georges DAUBIN, Président ;

	PRÉNOM	NOM	FONCTION	PRÉSENT(E)	ABSENT(E)	OBSERVATIONS
1	Georges	DAUBIN	Président	X		
2	Alix	NABAJOTH	1er Vice-Président	X		
3	Elodie	CLARAC	2e Vice-Présidente	X		
4	Jules	FRAIR	3e Vice-Président	X		
5	Margueritte	KANCEL MURAT	Déléguée suppléante	X		En remplacement de Nadia CELINI, déléguée titulaire
6	Harry	DURIMEL	5e Vice-Président	X		
7	Jacques	KANCEL	Délégué titulaire		X	
8	Dominique	BIRAS	Délégué titulaire		X	
9	Denis	BERNADOTTE	Délégué titulaire	X		
10	Fulbert	HENRY	Délégué titulaire		X	Excusé
11	Nadiah	SURVILLE-PERAFIDE	Déléguée titulaire		X	Excusée
12	Danila	BAZILE-CHALUS	Déléguée titulaire	X		
13	Jean-Luc	CELIGNY	Délégué titulaire		X	
14	Hugues	CHATEAUBON	Délégué titulaire	X		
15	Liliane	MONTOUT	Déléguée titulaire		X	Excusée
16	Corinne	PETRO	Déléguée suppléante	X		En remplacement de Ary CHALUS, délégué titulaire
17	Philippe	DEZAC	Délégué titulaire	X		

Nombre de délégués en exercice : 17

Délégués présents : 11.

Votants : 11

Assistaient également à la séance : Patrick RILCY (DGS) ; Lesly BIABIANY (Chargée de mission DGS) ; Karim CYRILLE (Karavelo) ; Nadine CYSIQUE (Finances) ; Jerrold DAUBIN (Service Informatique) ; Sindy ECLAR (Finances) ; Endrick ERAVILLE (Responsable RH) ; Patrick JEAN-CHARLES (Chargé de mission DGS) ; Steffy KORUTOS (Chargée de mission DGS) ; Robert LANDRE (Chargée de mission DGS) ; Korra LANNEAU (Chargée de Communication) ; Luidgy LEFEBRE (Régie) ; Maryline BESSONNE (AMO Juridique) ;

Secrétaire de séance : Mme Danila CHALUS a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance à l'unanimité (article L2121-15 du CGCT).

Le Comité Syndical,

Vu l'article L 1411-3, R 1411-7, et 8 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 43 du Contrat de Délégation du Service Public signé en janvier 2017 entre le SMT et la Société de Transports de l'Agglomération Centre SAS (STAC) relatif aux rapports annuel et mensuel du délégataire ;

Vu le rapport d'activité adressé par la STAC au SMT dans les délais impartis pour l'année 2023 ;

Vu l'avis de la Commission de DSP réuni le 16 décembre 2025 ;

Le Comité Syndical,

Après avoir délibéré

Résultat :

Pour : 11

Contre : 00

Abstention : 00

DECIDE

ARTICLE 1 : De prendre acte du rapport du délégataire du service public des transports de l'Agglomération pour l'année 2024.

ARTICLE 2 : D'approuver le rapport 2024 du délégataire

ARTICLE 3 : Le Président et le service administratif du Syndicat sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de cette présente délibération.

ARTICLE 4 : La présente délibération sera transmise à Monsieur le préfet, pour contrôle de légalité.

ARTICLE 5 : La présente délibération fera l'objet d'un affichage et sera publiée au recueil des actes administratifs du Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin.

ARTICLE 6 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Fait à Baie-Mahault, le 29 décembre 2025

Le Président,

Georges DAUBIN

